Questions orales

M. Broadbent: C'est pourquoi j'ai posé la question.

M. Cullen: Le député préfère ne pas tenir compte des mesures excellentes prises dans ce domaine. En outre, nous nous réunissons régulièrement pour en discuter. Il y a un comité interministériel qui se réunit, pour examiner précisément ces problèmes. La situation n'a pas été mise au jour par la récente statistique, car nous l'avions prévue dès octobre 1976. Nous avions alors pu obtenir d'abord 358 millions, puis 458 millions de dollars du Conseil du Trésor pour remédier au problème prévu, je le répète, il y a déjà quelque temps et qui ne nous a pas été signalé récemment par les journaux.

LES FINANCES

DEMANDE DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT HALL PRÉVOYANT LA CRÉATION D'EMPLOIS RELIÉS AUX CHEMINS DE FER

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, à laquelle le ministre des Finances consentira peut-être à répondre. J'ai demandé ce que faisait précisément le gouvernement au sujet des 6,000 cheminots touchés. Je ne lui ai pas demandé de répéter un de ses vieux discours. Je lui pose maintenant la question suivante. Comme la mise en application des recommandations de la Commission royale d'enquête Hall faciliterait la création d'emplois et serait avantageuse pour les Prairies, le Québec et la région de l'Atlantique et surtout fournirait des emplois à 4,000 personnes dans le comté de Pictou et du Cap-Breton en Nouvelle-Écosse, où on fabrique des wagons et des rails de chemin de fer, le ministre promet-il maintenant au nom du gouvernement de donner suite aux principales recommandations de la Commission royale d'enquête Hall d'ici deux ans?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, les intéressés s'entretiendront avec mon collègue le ministre du Travail plus tard cet après-midi pour discuter ce problème. Quant au rapport de la Commission Hall, nous l'avons reçu et nous le trouvons excellent. Nous étudions toutes les questions soulevées dans le rapport, et dès qu'une politique aura été mise au point, nous ferons rapport à la Chambre.

M. Broadbent: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre devrait savoir que le ministre des Transports a promis que le gouvernement dépenserait seulement environ un cinquième de ce qui serait nécessaire. Il a promis que le gouvernement ne dépenserait que 100 millions de dollars d'ici deux ans, ce qui permettra d'apporter des améliorations minimales. Voilà pourquoi, je demande au ministre des Finances s'il s'engage au nom du gouvernement à revoir cette décision et à affecter la somme requise de 500 millions pour créer des emplois supplémentaires importants dans ces trois régions différentes du Canada. En outre, il est certes beaucoup plus sensé de fournir des emplois que de distribuer des aumônes.

• (1427)

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je tiens tout d'abord à dire au chef du Nouveau parti démocratique que 100 millions de dollars constituent, à mon avis, une fort jolie somme, et que nous examinons bien sûr d'autres solutions; je ne suis cependant pas en mesure d'en dire plus à la Chambre pour le moment.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'ALLUSION DU PREMIER MINISTRE À LA DÉCOUVERTE D'UN DISPOSITIF ÉLECTRONIQUE DANS LE BUREAU DU DÉPUTÉ DE CENTRAL NOVA

M. Erik Nielsen (Yukon): Avant de poser ma question, monsieur l'Orateur, je m'en voudrais de ne pas signaler à la Chambre que vous rentrez d'un voyage au Yukon où vous avez rempli une fonction très agréable tout autant qu'historique en présentant une table du greffe à l'Assemblée législative du Yukon. Je n'ai malheureusement pas pu assister à cette cérémonie en raison d'autres activités qui me retenaient dans cette partie-ci du pays.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: J'ai droit à des applaudissements que je sois ici ou là.

Le premier ministre aurait dit à l'extérieur de la Chambre que le dispositif découvert dans le bureau du député de Central Nova pouvait avoir été acheté dans n'importe quel magasin de babioles. Au sujet de cette observation et également d'une autre du premier ministre selon qui l'intallation de ce dispositif serait l'œuvre d'un amateur, je voudrais prier le ministre de la Justice de faire savoir au premier ministre qu'il n'est pas possible de se procurer chez nous le dispositif découvert dans le bureau du député de Central Nova et, bien plus, que la possession de ce genre de dispositif constitue un délit.

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, j'ai dit très clairement jeudi dernier à la Chambre que c'était une infraction très grave au Code criminel que d'avoir en sa possession, sans y être autorisé, du matériel d'écoute électronique destiné à l'espionnage des communications privées. En ce qui concerne la question précise du député et l'installation dont il parle, je ne suis pas en mesure de lui répondre car, comme il n'est pas sans le savoir, mes fonctionnaires et les agents de la GRC n'ont pas été autorisés à faire enquête sur cette affaire pour la raison qu'elle relève directement de la compétence de monsieur l'Orateur et de ses collaborateurs.

M. Nielsen: Le premier ministre a déclaré également aux média que le député de Central Nova avait lancé le bruit que c'était les autorités officielles qui avaient fait installer ce dispositif d'écoute dans son bureau. Je pense, en fait, qu'il a employé des termes plus forts. Le ministre pourrait-il dire au premier ministre qu'à aucun moment de tels propos n'ont été prêtés au député de Central Nova. Ce qu'il a dit, c'est que . . .